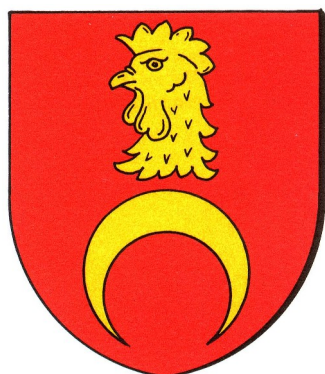


COMMUNE DE GUNDOLSHEIM

HAUT RHIN

NUMERO 85

JANVIER 2020



BULLETIN COMMUNAL

Le mot du Maire



Sommaire :

Informations communales	2-4
Le concours de maisons fleuries	5
L'analyse de l'eau potable	6-7
Evolution de la population	8-9
Informations diverses	10
La page des associations	11-20

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens**

L'année 2019, a été l'année de la rénovation de nos écoles maternelle et élémentaire, avec 3 classes rénovées, la salle d'activité, et tous les locaux attenants, pour un montant d'un peu plus de 300 000 Euros. On apporte ainsi, l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, un air plus sain, avec une VMC double flux qui, en réchauffant l'air extérieur avec l'air vicié rejeté, permet également de diminuer la consommation de chauffage, un éclairage revu entièrement dont enfants et enseignants reconnaissent l'amélioration du confort. Tout ceci réalisé avec la participation active des enseignants, des employés communaux et des conseillers municipaux afin de finaliser les travaux en temps voulu, sous la houlette de notre maître d'œuvre, le cabinet VITO Conseil, pour réaliser ces travaux durant les congés scolaires de cet été.

Cette démarche, couplée à un Plan Local d'Urbanisme ambitieux, approuvé à l'issue de nombreuses et difficiles négociations avec l'Etat, et les lotissements à venir, nous confortent dans l'idée de maintenir toutes les classes de notre école. La perspective, à moyen terme, d'une population de plus de 800 habitants doit permettre le maintien des 3 classes.

Quelle ne fut pas notre surprise et notre inquiétude quand Mme REUCHE prétendant à une retraite bien méritée après 41 ans d'enseignement et de direction de la maternelle, l'Inspecteur d'Académie, nous proposa de regrouper maternelle et élémentaire sous une seule direction afin d'optimiser le fonctionnement administratif. Mais la fusion de nos deux écoles en une seule école primaire de trois classes abaisse le seuil de fermeture d'une des trois classes à 56 élèves, seuil que nous atteindrons temporairement en septembre 2020, alors que, dès la rentrée suivante, il nous faudra accueillir de nouveaux élèves. Avec une école élémentaire de 2 classes, le seuil de fermeture de 28 élèves ne sera jamais atteint, et donc pas de problème de fermeture de classe.

Le Conseil Municipal a refusé à l'unanimité la demande de fusion de l'Inspection, tout en étant attentif à l'effectif et à la possibilité de mutualiser des services, ce que nous faisons déjà avec le périscolaire à Rouffach.

Je salue également et remercie tous les enfants qui se sont engagés dans la nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers pour maintenir une âme à notre village, dont la force est celle de ses habitants solidaires.

N'oubliez pas non plus de vous rendre au théâtre alsacien qui vous attend en janvier et février avec « Dràfàri bi da Pompiers » et à participer à toutes les animations organisées par nos associations.

C'est avec une immense joie, qu'avec le personnel communal, les adjoints et les conseillers municipaux, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2020.

Didier VIOLETTE

La Commune à votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

lundi et vendredi de 14 h à 19 h

mardi et jeudi de 14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MM. Didier VIOLETTE, Maire, ainsi que Jean-Pierre DALLER et Dominique HUEBER, Adjoint au Maire, sont à votre disposition le lundi et le vendredi de 18 h à 19 h.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée du 23 au 27 décembre ainsi que le 31 décembre.

En cas d'urgence, merci de contacter le Maire ou les Adjointes

RENOVATION DE L'ECOLE LA ROSE DES VENTS

Suite à la réalisation d'un diagnostic complet de l'école la Rose des vents, le Conseil municipal a engagé d'importants travaux de rénovation du bâtiment afin de le mettre aux normes et de mieux accueillir les élèves. Le chantier prévu durant les vacances scolaires estivales a été préparé en amont par les enseignants et le personnel communal. En effet, un important travail de rangement, de classement et d'élimination a été engagé dès le printemps afin de réduire au maximum le volume du matériel pédagogique. Lors d'une journée de travail, les Conseillers municipaux et le personnel communal ont entièrement vidé l'école avant le début des travaux. Le matériel a été stocké dans 2 conteneurs installés dans la cour de l'école. Le chantier a donc pu débuter comme prévu le 1^{er} jour des vacances et, grâce à la très bonne organisation mise en place par le maître d'œuvre, le cabinet Vito Conseils de Guebwiller, il a été rondement mené pour s'achever une semaine avant la reprise des cours. Lors d'une nouvelle journée de travail, les Conseillers municipaux, le personnel communal et les enseignants ont remis tout le matériel en place et la rentrée a pu se faire comme prévu. Les travaux ont consisté à remplacer tous les revêtements de sols, à repeindre les murs, à poser des faux plafonds, à installer une ventilation dans tous les locaux et à mettre les installations électriques aux normes. Les sanitaires ont été rénovés et modifiés afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite (PMR), tout comme les accès extérieurs. Une sortie de secours a été aménagée dans la salle de sport ainsi qu'un accès extérieur. La fermeture du portail a été électrifiée et les enseignants peuvent à présent, depuis l'intérieur du bâtiment, gérer les accès, pour une meilleure sécurité. Les travaux de rénovation ont été confiés à des entreprises locales qui ont joué le jeu et ont respecté le planning très serré mis en place par le bureau d'étude.



Le service technique de la commune a également été mis à forte contribution pour repeindre de nombreux meubles et pour aménager une nouvelle bibliothèque au rez-de-chaussée. En effet, l'ancienne bibliothèque était située au 1^{er} étage et aurait nécessité l'installation d'un ascenseur afin de respecter les normes d'accessibilité. Les élèves n'auront donc plus accès au 1^{er} étage de l'école ni à la mezzanine de la maternelle.

Les enseignants apprécient les nouvelles conditions de travail, ils estiment que les enfants sont plus apaisés dans les locaux rénovés qui sont nettement plus accueillant et lumineux. Une belle réussite donc pour ce bâtiment construit en 1985 et qui a retrouvé une seconde jeunesse.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Commune devra mettre en œuvre le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Deux agents recenseurs, Daniel et Jean-Claude Muré passeront dans chaque logement pour déposer les documents nécessaires au recensement. Vous aurez le choix entre remplir les formulaires papier ou vous recenser en ligne en vous connectant au site sécurisé de l'Insee à l'aide d'un code d'accès qui vous sera fourni par l'agent recenseur. Afin de réduire l'impact du recensement sur l'environnement et d'accélérer le traitement, il est fortement conseillé de choisir le recensement en ligne qui est simple et rapide. Lorsque l'agent recenseur se présentera chez vous il faudra lui préciser votre choix avant la remise des différents documents. Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

GESTION DE LA SALLE DES FETES

L'association de gestion de la salle des fêtes a été dissoute suite à l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin dernier. La gestion de la salle sera donc assurée intégralement par la Commune à compter du 1^{er} janvier 2020. Les tarifs de location n'ayant quasiment pas évolué depuis la construction de la salle, le Conseil municipal a fixé de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020 :

PARTICULIER :

- REPAS (mariage, anniversaire, fête de famille etc.) : 180 €
- APERITIF (mariage, obsèques etc.) : 80 €

ASSOCIATION :

- Participation aux charges : 50 €

A noter que suite à des problèmes de voisinage, la salle est uniquement louée aux habitants du village. A cet effet, il sera dorénavant demandé de justifier l'objet de la location lors de la réservation.

UN PEU DE CIVISME

- Les espaces verts de la commune et les trottoirs sont régulièrement utilisés par les propriétaires de chiens pour leur faire faire leurs besoins. Deux distributeurs de sachets destinés à la récupération des crottes de chiens ont été installés dans le village, l'un à côté du collecteur de verre, rue de Munwiller et l'autre sur l'aire de jeux près de l'école, n'hésitez pas à les utiliser.

- L'élimination des lingettes doit se faire par la filière des ordures ménagères et non par le réseau d'assainissement, car cela entraîne des interventions longues et fastidieuses pour débloquer les pompes de la station d'épuration.

- Les habitants sont invités à garer leurs voitures dans les cours, sur leur propriété privée ou, à défaut, sur les parkings existants, plutôt que sur les trottoirs car cela entrave la circulation des piétons.

- Pour assurer la sécurité des personnes et des biens il est rappelé que les feux d'artifices doivent être tirés à l'écart des habitations afin de ne pas causer de dégâts.



La maternelle rénovée

L'ORGUE DE L'ÉGLISE STE AGATHE

A la demande du conseil de Fabrique, le Conseil municipal a engagé une procédure de demande de classement de l'orgue Callinet de l'église Ste Agathe auprès de la Direction Régionale de Affaires Culturelles. L'instrument est en assez bon état de fonctionnement mais il nécessiterait un entretien et des travaux de restauration. En cas de classement au titre des monuments historiques, les travaux pourraient être subventionnés à hauteur de 40% par l'Etat.

Le Conseil municipal a également décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine qui participe au financement du patrimoine ancien.



ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Ce qui change pour cette élection :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2019

Bien entendu, l'essentiel des investissements réalisés en 2019 ont été consacrés à l'école : 306 200 € ont ainsi été dépensés lors de ce chantier ainsi que 4 400 € pour remplacer du mobilier et du matériel scolaire. Par ailleurs, 8 700 € ont été dépensés pour renforcer les réseaux d'éclairage public et électrique, 5 800 € pour des travaux de voirie et d'évacuation des eaux pluviales, 6 500 € pour la sécurité incendie (poteau et équipement des sapeurs-pompiers) et 2 200 € en frais de géomètres et notaires pour l'acquisition de terrains de voirie. Grâce à une gestion saine, nous n'avons pas eu à recourir à l'emprunt pour réaliser ces investissements.

En ce qui concerne le budget eau et assainissement, un montant de 9 800 € a été nécessaire pour l'extension des réseaux de la rue des Remparts et 6 800 € pour des réparations du réseau.

**LES RESULTATS DU
CONCOURS DE
MAISONS FLEURIES 2019**

Par ordre alphabétique



1er PRIX

BURGET Astrid	15	Rue du Moulin
CLAUDEL Jean	1	Rue de Verdun
DALLER Jean-Pierre	10	Rue du Moulin
ECKES Jean-Marie	8	Rue St Blaise
FRICK Bertrand		rue des Champs
HANNAUER Félix	2	Rue de la Lauch
HASSENFRTZ Georges	32	Rue de Merxheim
PIERUTA Romain	7	Rue du Ballon
WISSON Alain	4A	Rue Principale

2ème PRIX

DEBENATH Alain	21	Rue Principale
GROSS Anita	18	Rue St Blaise
GROSS Gilbert	1	Rue des Remparts
HATTERER Francis	1	Rue du Heidwiller
HOFFMANN Jean-Pierre	1	Rue de Munwiller
HUEBER Dominique	34	Rue de Merxheim
KAUFMANN Yves	28	Rue du Schlosshof
LA CLE DES CHAMPS	16	Rue du Schlosshof
MIRKOVIC Dragica	9	Rue du Schlosshof
PERIH Jacques	35	Rue Principale

La remise des prix aura lieu lors de la réception de Nouvel an, samedi 11 janvier 2020 à 17h à la salle des fêtes.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Vous trouverez ci-après les résultats de l'analyse d'eau effectuée le 9 septembre dernier.



Service santé et environnement
Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr
Téléphone : 03 69 49 30 41
Fax : 03 89 26 69 26



MAIRIE DE GUNDOLSHEIM
24 RUE PRINCIPALE

68250 GUNDOLSHEIM

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 09/09/2019 à 10h55 réalisé pour l'ARS Grand Est par le CAR

Nom et type d'installation : GUNDOLSHEIM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. GUNDOLSHEIM - GUNDOLSHEIM (MAIRIE ROBINET LAVABO WC RDC)

Code point de surveillance : 0000002186

Type d'analyse : D1D2

Numéro de prélèvement : 06800142595

Référence laboratoire : CAN1909-2989

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Colmar, le 30 septembre 2019

Pour le délégué territorial,
La technicienne sanitaire

Anne-Rose MORIN

Rappel :

Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites au-delà de 30 minutes, mais de procéder à un écoulement préalable.

PLV n° 06800142595

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	13,2	°C				
Température de l'eau	21,9	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,9	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,02	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,02	mg(Cl ₂)/L				

PLV n° 06800142595

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	Qualitatif				
Coloration après filtration simple	<5	mg(Pt)/L				15,0
Odeur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Turbidité néphélométrique NFU	0,54	NFU				2,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,200	µg/L		0,5		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE						
Fer total	74,5	µg/L				200
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0010	µg/L		0,010		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0010	µg/L		0,100		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0010	µg/L		0,100		
Benzo(k)fluoranthène	<0,001	µg/L		0,100		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,00100	µg/L		0,100		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0010	µg/L		0,100		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	332	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<0,5	µg/L		5,0		
Cadmium	<0,010	µg/L		5,0		
Chrome total	<0,5	µg/L		50,0		
Cuivre	0,00454	mg/L		2,0		1,0
Nickel	<0,5	µg/L		20,0		
Plomb	0,36	µg/L		10,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,010	mg/L				0,1
Nitrites (en NO ₂)	0,04	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	12	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

	Tarif 2018	Tarif 2019	Tarif 2020
Eau	1.37	1.37	1.37
Pollution domestique	0.350	0.350	0.350
Modernisation des réseaux	0.233	0.233	0.233
Assainissement	0.88	0.88	0.88
TOTAL TTC	2,833€ le m³	2,833€ le m³	2,833€ le m³

PRIX DE L'EAU 2020

Les redevances eau et assainissement pour l'année 2020 ont été maintenues à leur taux de 2019.
La location du compteur est également maintenue à 7,78 € par semestre.

Le tableau ci-contre reprend en détail le prix d'un mètre cube d'eau.

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN 2019

LES ARRIVEES

Famille	ALTERMATT	Marie-Noëlle	7		Rue Basse
Famille	BERNHARD	Daniel	3		Rue de Verdun
Famille	DAHY	Nicolas	17		Rue des Cerisiers
Famille	DAVID	Mathieu	21		Rue des Remparts
Famille	GRENIER	Briac	3		Rue de Verdun
Famille	HUMBERT	Pierre	40		Rue Principale
Mme	JENNY	Jeannine	1	B	Rue de Rouffach
Famille	LEGRAND	Brigitte	7		Rue des Cerisiers
Famille	NIBLING	Dorian	1		Rue de la Poterne
Famille	NICOL	Quentin	8		Rue des Vosges
Famille	PETIT	Jean-Philippe	24		Rue des Noyers
Famille	ROBLEDO	Juan	28		Rue des Noyers
M.	SCHERMESSER	Joseph	9		Rue de Merxheim
Famille	SCHOETTEL	Nicolas	1	B	Rue Principale
Mme	STIMPFLING	Aurélie	3		Rue de Verdun

LES DEPARTS

M.	DALLER	Arnaud
M.	DALLER	Michael
Mlle	DUPRAT	Charlotte
Famille	KRAFFT	Sébastien
M.	ELOPHE	Maurice

DÉMÉNAGEMENT



L'ETAT CIVIL 2019



LES NAISSANCES

18/12/2018	BRAUN	Léana	3		Rue du Château
20/12/2018	BOQUET	Lucie	8		Rue Principale
02/03/2019	BLANC DE LEMOS	Zéfaërina	2		Rue de la Poterne
22/03/2019	REMAUD	Charline	6		Rue des Noyers
23/03/2019	FLESCH	Eloïse	22	B	Rue de Merxheim
08/07/2019	LACHAIZE	Kélia	30		Rue des Noyers
20/08/2019	ZUSSLIN	Méline	3		Rue de la Lauch
12/10/2019	HELWIG	Nino	19		Rue du Schlosshof

LES MARIAGES



22 juin	BISSEY Christophe et LOBJOIE VIRGINIE
7 Septembre	NEMETH Alexandre et ERDINGER Floriane
9 Septembre	SCHWEBEL Claude et GROSS Karine

LES DECES

23/12/2018	RUMMELHART		Bernard	77 ans
04/01/2019	HORNUNG		Aime	79 ans
23/08/2019	KELLER		Henri	70 ans
15/10/2019	GROSS	née HORN	Françoise	82 ans
15/10/2019	MASSERAN	née KLUTKE	Anne	69 ans



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

UN MOT DE LA CHORALE Ste CECILE

Chers paroissiens !

Et voilà que 2019, petit à petit, tire sa révérence pour céder, discrètement, sa place au nouvel horizon 2020.

Nous vous souhaitons une nouvelle année remplie de Beautés, de Joies, de Paix et de Grâces multiples mais encore de Forces, de Courages, de Persévérances, de Foi et de Réussites dans tous vos projets et engagements divers.

Merci à votre grande générosité témoignée lors de nos prestations liturgiques et, en particulier, lors des messes de funérailles de vos chers proches que nous tenons à accompagner le plus dignement aux portes de leur nouvelle vie !

Nous sommes bien évidemment toujours en quête de nouvelle(s) recrue(s); n'hésitez pas à contacter Lucienne SCHERMESSE (03/89/49/51/87) pour toute demande d'information. Nous nous ferions un plaisir de vous accueillir dans la famille des Choristes.

Ci-joint, un poème intitulé :

"Il y a toujours un rêve qui veille" de Paul ELUARD (1895-1952)

*La nuit n'est jamais complète
 Il y a toujours, puisque je le dis,
 Puisque je l'affirme,
 Au bout du chagrin, une fenêtre ouverte,
 Une fenêtre éclairée.
 Il y a toujours un rêve qui veille,
 Désir à combler, faim à satisfaire,
 Un cœur généreux,
 Une main tendue, une main ouverte,
 Des yeux attentifs,
 Une vie : la vie à se partager.*

Puissiez-vous, chers paroissiens, vous offrir le bonheur de "la vie à se partager" !
 De tout cœur, Bonne et Heureuse Année 2020 !

Les Membres de la chorale Ste Cécile
 Myriam Baudoux (secrétaire).



B⁷/D[♯] Dm E[♯] F[♯] E/G[♯] F[♯]/A[♯] Bm A[♯] Bm F[♯]

SOPRANO
ALTO

TENOR
BASS

Conseil de Fabrique de l'Eglise Sainte Agathe

Au nom du Conseil de Fabrique et du Comité de Rénovation, nous souhaitons vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre appel lors du repas Choucroute du 3 novembre. Nous espérons que ce repas a représenté pour vous un grand moment de joie, de partage et de convivialité. Nous remercions également les généreux donateurs de la tombola. Ils ont eux aussi contribué au succès de cette belle journée en faisant la joie des lauréats, tout comme les commerçants, producteurs et restaurateur locaux qui ont été les indispensables acteurs de la réussite de notre repas paroissial. La réussite de cette journée, vos encouragements et votre générosité nous donnent, à nous les bénévoles, de l'énergie et de la force au service de notre paroisse Sainte Agathe. Ils sont aussi un formidable moteur pour rendre notre engagement encore plus constructif et positif !



Notre paroisse vit et avance ! La demande de classement de notre orgue Callinet en tant que monument du patrimoine historique offre des perspectives intéressantes pour notre Eglise et son histoire chargée de sens. **Son inscription au titre de monument historique nous permettra certes d'obtenir une subvention mais il restera une grande partie de sa rénovation à financer. Et c'est pourquoi, nous lançons d'ores et déjà un appel aux dons pour la réhabilitation et l'entretien de notre orgue qui interviendra dès l'officialisation du classement.** Le patrimoine est l'affaire de tous !

Le sol du balcon du 1^{er} étage de l'église a été rénové au cours du mois d'octobre et nous remercions les très généreux donateurs qui ont permis le financement et la réalisation de ces travaux.

Le stand du marché aux puces a rapporté 180 €. Recevez nos chaleureux remerciements à cette occasion.

Si vous souhaitez soutenir notre Eglise, merci d'effectuer vos dons libellés à l'ordre du conseil de Fabrique de Gundolsheim afin qu'ils puissent être affectés directement et exclusivement à notre Eglise.

Nous tenons également à vous remercier pour le bon accueil que vous réserverez à nos quêteurs lors du samedi 25 janvier et du dimanche 26 janvier 2020. Un reçu fiscal vous sera délivré dès 15 € de don.



Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour rejoindre notre équipe motivée et soucieuse de servir notre paroisse de Gundolsheim. **Nous recherchons notamment une personne qui pourrait apporter sa contribution à l'embellissement floral de notre église. Vous êtes tous les bienvenus !**

Le conseil de Fabrique vous souhaite une très belle fête de Noël et une bonne année 2020 dans la fraternité, la foi et l'espérance.

Emmanuel SUBIALI, Président
Tél. 03.89.71.74.55

Agenda 2020 :

25-26 janvier : Quête chauffage et rénovation de l'église
2 février : Messe de la Sainte Agathe
3 mai : Repas Asperges
12 Juillet : Stand de la Paroisse au Marché aux Puces
8 novembre : Repas Choucroute

Nouvelles du « Groupe Séniors » de Gundolsheim

Les membres du Groupe Séniors se sont retrouvés tout au long de l'année 2019, tous les premiers lundis du mois à la salle des fêtes et ceci depuis 20 ans.

Toujours au programme : belote, scrabble, rumilettres, rumichiffres, triomino... et l'après-midi se termine en toute convivialité par une pause-café, gâteaux, en marquant les anniversaires du mois.

Les évènements particuliers du calendrier de l'année 2019 ont été les suivants :

- 07 Janvier 2019 : galettes des rois
- 01 Avril 2019 : Après le temps des divers jeux, les membres ont marqué le 90^e anniversaire d'Emilie Hickenbick qui a offert pour la circonstance le crémant et pain surprise
- Mercredi 05 juin 2019 : sortie au Schauenberg. Les membres ont assisté à la célébration. L'intention de messe était pour les défunts ayant fait partie de notre groupe séniors. Puis repas pris en commun sur place.
- 02 Septembre 2019 : Reprise après deux mois de vacances....
- 07 Octobre 2019 : Partage du traditionnel vin nouveau-lard-noix
- 02 décembre 2019 : Les mannalas et chocolat chaud ont été remplacés par des kougelhops salés et un gâteau offerts par un des membres pour marquer ses 80 ans.

Fin Août 2019, une invitation faisant appel aux personnes de plus de 65 ans à rejoindre le groupe les 1^{er} lundis du mois a été déposée dans les boîtes aux lettres des habitants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre.

Et c'est avec regret que deux membres du groupe sont décédés en octobre 2019.

Au seuil de la nouvelle année **2020** ... prenez une bonne initiative et **venez rejoindre le groupe le**

LUNDI 06 JANVIER 2020 à 14 h à la Salle des Fêtes
où l'après-midi se terminera par le partage de la galette des rois.

Meilleurs Vœux à tous
et Très Belle Année **2020**.

**Les membres
responsables :**

**Abt Jean Marie,
Entzmann Eliane,
Gwinner Jean Pierre,
Horn Marlyse,
Krafft Annette,
Ritter Marie Louise,
Schermesser Dominique**



**Le groupe a fêté les 90 ans
d'Emilie Hickenbick**

NOUVELLES DU FOOTBALL CLUB

Nous voici arrivés à mi-saison. Avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur et de nouveaux joueurs une nouvelle dynamique s'est installée. Certes, il reste encore du travail. A noter que l'équipe 1 avait été repêchée en District 3 au terme de la saison précédente. Au niveau sportif l'équipe 1 se classe 4ème. Elle a les capacités pour grappiller l'une ou l'autre place. En Coupe de France le 3ème tour a été fatal contre le FC HAGENTHAL-WENTZWILLER qui évolue en Régionale 1, soit 5 niveaux d'écart. Les joueurs n'ont pas à rougir de cette défaite, car le fossé était énorme entre les 2 équipes. Nous n'évoluons pas dans la même catégorie. En Coupe d'Alsace c'est au 5ème tour que nous avons été éliminés contre RIESPACH, équipe de District 2 sur le plus petit des scores (0-1). Pour le compte du 3ème tour de la Coupe du Crédit Mutuel c'était l'AS PFAFFENHEIM qui était notre hôte le 8 décembre. La qualification pour les 8è de finale a été acquise, avec une très belle victoire, sur le score de 3 à 0.

L'équipe 2 connaît plus de difficultés en cette première partie de saison. Evoluant en District 6 elle pointe à l'avant dernière place mais avec 2 matchs en retard. Il faudra se ressaisir lors des matchs retour afin d'assurer le maintien.

En District 8, l'équipe 3 quant à elle se classe 9ème. Pour elle pas de véritable objectif, mis à part de disputer la globalité des rencontres durant la saison. L'équipe des U15 de l'Entente Vallée Vignoble, qui dispute ses rencontres à GUNDOLSHEIM, termine cette première partie de saison en milieu de tableau. Ce qui est encourageant pour la suite.

Au niveau extra-sportif le Marché aux Puces et la Nuit Tricolore s'étaient déroulés les 13 et 14 juillet. Deux manifestations qui ont connu un beau succès. Bien évidemment en 2020 ces manifestations seront reconduites. Le 23 août 2019 un tournoi de pétanque avait été organisé. Pas moins de 24 « doublettes » y avaient pris part. Tartes flambées, merguez, saucisses ont agrémenté cette soirée très conviviale. De mai 2019 à fin septembre 2019 toutes les personnes intéressées ont pu pratiquer la pétanque tous les mardis soir. Pour clore la « saison » pétanque une soirée Vin Nouveau avait été organisée fin septembre à l'issue des dernières confrontations. Nous réitérerons ces rendez-vous hebdomadaires à compter de fin avril 2020. Toutes les personnes intéressées pourront y prendre part, sans aucun engagement.

Au nom de tous les joueurs et dirigeants je souhaite remercier tous les villageois pour leur accueil et leur générosité qui nous ont été réservés lors de la présentation du calendrier 2020. Merci à la Commune pour son soutien.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} mars 2020 pour la reprise des matchs retours.

Au nom du FC GUNDOLSHEIM je vous souhaite de très belles Fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux de joie, santé et prospérité pour cette année 2020.



Le Président, Stéphane ABT

DES NOUVELLES DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

En cette fin d'année, lors de notre cérémonie de la Ste Barbe, 4 de nos collègues ont été mis à l'honneur. Il s'agit de Nicolas BACHMANN, médaillé pour 10 années de services, de Cédric BEDARD et Gilles HAEGELIN tous deux promus au grade de Sergent et de Jean BEDARD promu au grade de Sergent Honoraire. En effet, ce dernier a rejoint les rangs de nos vétérans après 25 années de services en tant que Sapeur-Pompier et 8 années en tant que président de l'Amicale. Jeannot dit « Le Général », l'ensemble du personnel du Corps de Sapeurs Pompiers de Gundolsheim te félicite et te remercie pour tes engagements.

Samedi 7 Décembre a eu lieu une réunion d'information où plusieurs jeunes du village ont pu découvrir les missions d'un sapeur-pompier de Gundolsheim. Ce sont finalement 8 nouveaux Jeunes Sapeurs-Pompiers qui se sont engagés et que nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous. Merci à eux, ils sont l'avenir de notre Corps.

Outre les JSP, nous recrutons également des adultes. N'hésitez pas à venir nous voir lors de nos exercices mensuels, le 1er samedi de chaque mois de 09h00 à 12h00 ou de prendre contact avec la mairie.



Présentation du matériel aux JSP

Le chef de Corps, KATZ Frédéric



DES NOUVELLES DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La « Flambée des sapins » aura lieu vendredi 10 Janvier 2020 à partir de 19h00 au terrain multisports. Comme chaque années Les sapins seront ramassés dans tout le village la veille jeudi 9 janvier à partir de 17h, merci de les déposer devant chez vous. Vous pourrez également les apporter directement sur place vendredi soir.

Notre traditionnel « Gundo'bylette Vintage Festival », fort de son succès grandissant, aura lieu les 8 et 9 Août 2020 aux abords de la salle des fêtes de Gundolsheim à partir du samedi 14H00 et jusqu'au Dimanche 17h00.

Nous tenons à remercier l'ensemble de la population du village pour sa générosité et son accueil lors de notre passage pour les calendriers et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président de l'Amicale, HAEGELIN Gilles

Lancer de botte de paille lors de la Gundo'Bylette 2019

AMICALE VILLAGEOISE GUNDOLSHEIM

L'Amicale Villageoise a tenu son assemblée générale le Vendredi 15 Novembre 2019 à 19 h à la salle des fêtes.

L'Amicale Villageoise fête cette année ses 40 ans d'existence, 40 années d'activités diverses avec une grande participation des habitants du village.

De toutes ces diverses activités pendant cette période de 1979 à 2019, certaines ont disparu, d'autres ont perduré, et de nouvelles se sont ajoutées.

Les activités actuelles sont les suivantes : Marche du lundi et Randonnée avec l'amicale des sapeurs-pompiers, Broderie, Théâtre, Informatique, La Rose des Vents, Le Cré'Atelier, Le tennis de table

Le nombre de membres est de 77 adultes dont certains adhèrent à plusieurs activités, et 36 enfants. Les membres responsables de chacune des activités font partie du comité.

Composition du Comité de l'Amicale Villageoise :

Ritter Claude, Président, Humbrecht Yvette, Vice-Présidente, M. le Maire, Hueber Martine, Trésorière, Vogel Danièle Trésorière adjointe, Ritter Marie-Louise Secrétaire

Assesseurs : Althaus René, Baugenez Guy, Flieller Eliane, Goguillon Karine, Katz Frédéric, Krafft Annette, Nemeth Jean Luc, Stempfel Jean-Jacques, Wisson Carole

▪ Marche

Marche du LUNDI APRES MIDI – Responsable Annette Krafft

L'activité marche est mise actuellement en veilleuse par manque de participants.

Randonnée commune avec L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Mercredi le 8 mai 2019 une dizaine de membres de l'Amicale Villageoise et des Sapeurs-Pompiers de Gundolsheim ont marché jusqu'à Merxheim pour participer à la marche organisée par les sapeurs-pompiers de Merxheim et pris le repas sur place.

. Activité Informatique Responsable et formateur Jean-Jacques Stempfel, formateur Frédéric Huckel

L'activité Informatique a repris début octobre 2018. Cette année, un nouveau groupe de « débutants » a été créé composé au départ de 4 personnes et restent encore 3 personnes.

Les séances se sont déroulées un lundi sur deux de 19 h à 20 h pour le groupe de débutants et de 20h à 21h30 pour le groupe des réguliers. Regroupant au total 7 personnes.

28 séances d'informatique ont permis d'aborder :

* Avec les débutants, les bases de l'informatique:

- Composition d'un ordinateur / Environnement Windows / le bureau de Windows
- Notion de fichiers/dossiers / Navigateur internet
- Créer un compte mail et les bases de la messagerie
- Apprentissage du clavier (logiciel RapidTyping)
- Recherche sur internet, moteur de recherche, opérateurs sélectifs, filtres, base du traitement de texte (WordPad), mise en page

* Pour les confirmés, la présentation des outils Google:

- le drive, présentation des outils collaboratifs
- Google docs le traitement de texte en ligne / Google sheet le tableur en ligne

L'objectif des cours est l'initiation et le perfectionnement à l'informatique en toute convivialité.



. Activité « l'Atelier d'Agathe » Broderie - Responsable Eliane Flieller

Dix ans déjà ...

L'Atelier d'Agathe, section « broderie » de l'Amicale Villageoise, a organisé une belle exposition nommée « *Passions Croisées* » le week-end des 19 et 20 octobre 2019.

Les visiteurs ont été très nombreux à venir admirer les nombreux ouvrages exposés dans la belle salle des fêtes du village.

On pouvait y admirer différents thèmes : sur les bancs de l'école, La forêt des sapins, Si l'Alsace m'était contée, Noël en montagne, Les Cœurs, Un fil rouge m'a dit, Il était une fois, Les citations, Les ouvrages communs, Ours, poupées et cartonnage, tous les ouvrages ont été mis en valeur par une décoration soignée et de qualité.

De nombreux clubs de broderie des alentours et des férus de l'art du fil sont venus partager notre passion.

Tout ce petit monde a pu investir notre « salon de thé » éphémère... et a pu goûter les gâteaux et gourmandises faits maison par le groupe.



Les brodeuses de l'Atelier d'Agathe remercient toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de leur visite, ainsi que le comité de l'AVG et les représentants de la commune pour leur soutien.

Eliane Flieller, Animatrice de l'Atelier d'Agathe



L'expo broderie « passions croisées » Oct 2019

. Activité « La Rose des Vents » - Responsable Karine Goguillon

La Rose des Vents poursuit son activité d'organisation de manifestations destinées à récolter des fonds, permettant ainsi une participation financière aux sorties pédagogiques et animations scolaires de l'école primaire du village.

Au cours de l'année écoulée, ont été organisés plusieurs goûters parents-enfants dans la cour de l'école, une vente de sapins de Noël, une tombola de Noël, deux ventes de fromage et une kermesse de fin d'année.

Grâce à la participation des parents d'élèves et des habitants du village, par leurs achats et leur aide, et grâce au soutien matériel de la Mairie, nous avons pu contribuer au financement de plusieurs sorties scolaires : vendanges, ferme pédagogique de Rhinau, parc animalier de Mundenhof en Allemagne, plusieurs rencontres sportives inter-écoles, musée Electropolis, classe verte de 3 jours en Bourgogne. Sans le soutien de la section «Rose des Vents» plusieurs de ces actions n'auraient pas pu être programmées.

Pour cette année scolaire 2019/2020, notre section compte 12 membres actifs, parents et grands-parents d'élèves de l'école. Nous nous réunissons dans la salle Sainte Agathe pour préparer nos actions.

. Activité « CréAtelier » - Responsable Karine Goguillon

L'année écoulée, les séances du CréAtelier se sont bien déroulées au rythme de 2 par mois, le samedi matin de 9h30 à 11h30 dans la salle Sainte Agathe.

Pour cette année scolaire 2019/2020, 15 enfants sont inscrits et 4 adultes sont encadrants.

La participation financière a été baissée à 40€ annuel car les mois de vacances scolaires il n'y aura qu'une seule séance.

Le système de paiement à la carte, destiné aux enfants qui ne viennent pas à toutes les séances, est reconduit pour un montant de 10€ pour 3 ateliers.

Un test de participation des enfants de maternelle a été réalisé : certaines petites sœurs d'enfants inscrits souhaitaient participer aux ateliers. Dans la limite de 3 enfants de 4-5 ans par séance, et à la condition que la maman soit présente pour guider son enfant, ces nouveaux petits membres peuvent s'inscrire.

. Activité « Tennis de Table » Responsable Jean Luc Nemeth

Depuis deux ans et demi et toujours autant de participants, certes avec quelques changements, comme le jour d'ouverture qui passe du lundi au jeudi pour les enfants juste avant les adultes.

Notre tournoi interne familial a remporté un franc succès. Il y avait 50 participants et tout le monde a pu jouer. Nous avons fait 3 poules de doubles et chaque premier de poules a été récompensé par une coupe offerte gracieusement par Carole Wisson.

A l'issue des récompenses, un apéritif a été offert à l'assemblée ainsi qu'aux membres du comité de l'A.V.G. représentés par le président, la secrétaire, la trésorière et Annette Krafft.

Monsieur le Maire s'étant fait représenter par son adjoint Dominique Hueber également membre pongiste.

La journée s'est poursuivie autour d'un barbecue offert par la section grâce à un don fait par l'A.V.G. pour l'occasion.

L'après-midi fut animé par d'infatigables pongistes dans la joie et la bonne humeur.

Il a été décidé, à l'unanimité, de reconduire cette journée conviviale et familiale pour la saison 2019/2020.

Section Théâtre Alsacien Responsable Frédéric Katz

La troupe de Théâtre Alsacien de Gundolsheim vous donne rendez-vous à partir de fin Janvier 2020. Nous avons choisi de vous présenter une comédie en 3 actes de Claude DREYER : « Drâfari bi da Pumpiers ». En première partie vous allez rire avec la troupe des jeunes dans la petite pièce « Camping Oyé Oyé » écrite par Marie-Thérèse Schermesser. Comme les dernières années nous avons décidé de reverser l'intégralité de la recette des entrées de la représentation du samedi 08 Février 2020, à la ligue contre le cancer.

Pièce des adultes : Drâfari bi da Pumpiers

La caserne des sapeurs-pompiers du village est en pleine effervescence. Le nouveau camion avec son échelle de 30 mètres est arrivé, et l'inauguration est prévue pour demain. Malheureusement le Chef de Corps est tombé malade, et GUSCHT, le Sous-Chef, a pris le commandement pour préparer ces festivités et diriger toutes les urgences quotidiennes. Ce qui rend jalouse LILIANE, l'épouse du Chef de Corps, qui ne cesse de l'importuner et de mettre son nez dans les affaires courantes. Gravitent autour de ces personnages, EMMA, femme pompier-retraîtée qui aime retrouver cette ambiance, et qui vient souvent pour exciter la gent masculine de toutes les manières possibles. Il y a aussi FRITZ, un berger qui vient de cesser son activité et qui est devenu la mascotte des sapeurs-pompiers locaux. Puis, il y a FELIX le photographe local, qui tient à rester un jeune coq et qui s'amourache à chaque rencontre. Au grand dépit de son épouse LOUISE qui ne sait plus où donner de la tête et qui cherche des solutions. Avec tout ce beau monde et les péripéties qui vont s'enchaîner, GUSCHT ne saura plus à quel saint se vouer au point de ne plus pouvoir sortir de la caserne, ce qui révoltera sa femme ARLETTE.

Là ... le feu couve sous le toit de la caserne. Alors soyez prêt à vivre le quotidien de nos sapeurs-pompiers dans une tornade de rire et de folie !

Pièce des jeunes : Camping Oyé Oyé !!!

Au camping "o'yé - o'yé" il y a toujours de l'animation ! Mais bien plus encore en cette fin d'après-midi, car on attend la « soirée karaoké » et Ben a disparu !

Im Camping "o'yé - o'yé" esch emmer Lawa. Awer, het z'Ohwa noch viel meh, denn ma rechtet a « Soirée karaoké » un dr Ben esch verschwunda !



Tous nos Vœux les meilleurs pour cette nouvelle ANNEE 2020

Le Président, Claude Ritter

MANIFESTATIONS LOCALES PREVUES EN 2020

- **Vendredi 10 janvier :** Flambée des sapins avec les Sapeurs-pompiers
- **Samedi 11 janvier :** Réception de Nouvel An
- **Vendredi 24 et samedi 25 janvier, samedi 1er février à 19h30, dimanche 2 février à 15h, vendredi 7 et samedi 8 février à 19h30 :** Théâtre Alsacien avec la troupe de l'Amicale Villageoise
- **Dimanche 2 février :** Fête patronale de Ste Agathe
- **Dimanche 3 mai :** Repas Asperges de la Fabrique d'Eglise
- **Samedi 11 juillet :** Soirée tricolore du Football Club
- **Dimanche 12 juillet :** Marché aux puces du Football Club
- **Samedi 8 et dimanche 9 août :** GUNDO BYLETTE des Sapeurs-pompiers
- **Dimanche 8 novembre :** Repas Choucroute de la Fabrique d'Eglise



THEATRE ALSACIEN de GUNDOLSHEIM

Six représentations à la **SALLE DES FETES** :

Vendredi	Samedi	Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi
24 Janvier	25 Janvier	1er Février	2 Février	7 Février	8 Février
19h30	19h30	19h30	15h00	19h30	19h30

“ Dràfàri bi da Pumpiers ”

Une comédie en 3 actes de Claude DREYER

En première partie, des enfants du village présentent :

“ Camping Oyé Oyé !!! ”

La recette des entrées du samedi 8 Février sera
intégralement reversée à la ligue contre le
cancer

Réservations :

Frédéric KATZ
03.89.49.55.54

8 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

